

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES REUNI LE 25 NOVEMBRE 2021 en visionconférence

Le Conseil est présidé par Anne-Lise Humain-Lamoure, doyen de la Faculté.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Myriam Baron, Guillaume Marche, Fabienne Moine, Jacques Paviot,

Collège B : Anne-Lise Humain-Lamoure, Jean-Marc Leblanc, Sébastien Malaprade, Virginie N'Dah-Sekou, Roberto Poma, Stéphanie Wojcik.

Collège BIATSS : Martine Gail

Collège « étudiants » : Océane Layec, Juline Clémenceau, Alison Queru.

Parmi les membres invités étaient présents : Jean-Marie Chevalier, Baptiste Lavat, Nicolas Lecadet, Antoine Serval, Anne Raffarin.

Parmi les membres de droit étaient présents : Karine Bellance, Karine Bergès.

1. Vote des MCC LANSAD niveau licence

Jean-Marc Leblanc explique qu'il s'agit de voter les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCC) du Lansad niveau licence pour les officialiser et les faire figurer sur les maquettes de licence. La proposition a été élaborée en concertation avec les responsables de LANSAD. Pour l'ensemble des langues vivantes, l'évaluation pour le régime général est en contrôle continu (50% écrit, 50% oral), en régime dérogatoire à 100% écrit et en seconde session à 100% oral. En langues anciennes, les modalités de contrôle des connaissances restent à 100% écrit en contrôle continu, régime dérogatoire ou seconde session. Jean-Marc Leblanc précise que la seconde session est commune aux S1 et S2 pour la plupart des langues – des modalités sont précisées - et indique que les collègues ont demandé une journée banalisée consacrée au LANSAD lors de la seconde session.

Après lecture des procurations, les MCC LANSAD niveau licence sont votées à l'unanimité.

2. Vote concernant la double-Licence (DL) Histoire-Sciences politiques

Anne-Lise Humain-Lamoure explique que la demande émane du département Histoire et de l'École d'Études Politiques (EEP) située à Fontainebleau. Ils souhaitent demander l'ouverture sur Parcoursup, du parcours de double licence Histoire-Sciences Politiques qui existe déjà à l'entrée du S2, par un système de réorientation entre S1 et S2. Il ne s'agit donc pas de voter le parcours mais de voter son ouverture sur Parcoursup.

Jean-Marc Leblanc reprend les arguments transmis par Mireille Touzery, responsable des DL : les Sciences Politiques sont une discipline en expansion sans que les écoles spécialisées puissent faire face à cette demande ; les DL, reconnues dans notre paysage universitaire, nous amènent de bons étudiants dont la présence est de nature à tirer les groupes vers le haut ; enfin cette DL donne aux étudiants une formation généraliste solide leur permettant de se porter candidats dans des écoles de journalisme, à des concours administratifs, etc.

Jean-Marc Leblanc rappelle l'attachement dans l'UFR aux doubles-Licences mais attire l'attention sur le fait qu'une formation sur 2 sites (Fontainebleau et Créteil) reste une contrainte d'emplois du temps. Il précise également que les DL sont fragiles en raison d'un faible taux de remplissage (le Rectorat souhaitant limiter les filières sélectives) et que la création d'une nouvelle double-licence sur Parcoursup pourrait inciter le Rectorat à supprimer certaines de celles qui existent déjà.

Jean-Marc Leblanc indique qu'il faut également réfléchir à des capacités d'accueil raisonnables sachant que la DEVE a attiré notre attention sur le fait que le Rectorat et la DGESIP nous demanderont probablement une augmentation nette de places sur cette formation.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise qu'elle rejoint les premiers arguments de Mireille Touzery et soutient pleinement les DL des filières LLSH qui alimentent les Masters, mais qu'on ne peut ignorer le discours du Rectorat. Demander une nouvelle DL est en soi un très beau projet, mais risque d'inciter le Rectorat à interroger l'existence des DL actuelles. Elle souhaite que tout le monde en soit conscient. Elle propose de définir une capacité d'accueil à 10 places, à l'identique de l'EEP (promotion totale de 20 étudiants) grâce à une réduction des capacités d'accueil des DL existantes les moins remplies, de telle sorte qu'on améliore le taux de remplissage de ces DL réduisant ainsi leur fragilité aux yeux du Rectorat : 4 en Histoire-Allemand (soit 25 au final), 3 en Histoire-Espagnol (soit 30) et 3 en Histoire-Philosophie (soit 25). Cette réduction des capacités d'accueil pour les DL concernées ne modifierait pas le nombre d'admis puisque le nombre d'étudiants inscrits reste bien moindre que les nouvelles capacités d'accueil proposées.

Nicolas Le Cadet souhaite connaître les capacités d'accueil des 3 autres DL pour avoir une vision globale.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise que la DL Histoire/Anglais accueille généralement jusqu'à 25 étudiants pour une capacité de 38. La DL Histoire/Lettres dépasse rarement une vingtaine d'étudiants pour une capacité de 33. La DL Histoire/Géographie accueille régulièrement 20 à 25 étudiants pour une capacité de 33.

Anne-Lise Humain-Lamoure propose de passer au vote sur cette ouverture sur Parcoursup sous réserve que les capacités d'accueil de 10 viennent en déduction des capacités actuelles, en DL Histoire/Allemand, DL Histoire/Espagnol et DL Histoire/Philosophie et sous réserve que cela ne complique pas les emplois du temps.

L'ouverture sur Parcoursup d'une DL Histoire-Sciences Politique est votée à l'unanimité avec les réserves proposées.

3. Graduates Programs

Anne-Lise Humain-Lamoure rappelle que le principe des programmes gradués s'inspire très fortement des programmes du PIA4 que sont les EUR (Écoles universitaires de recherche) et les SFRI (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence) qui visent à favoriser la formation et la recherche par la recherche, en renforçant l'articulation Master-Doctorat, tout en travaillant à une insertion professionnelle diversifiée post-Master ou Doctorat. Les Programmes Gradués, à l'inverse des EUR et SFRI, sont financés par l'Université et sont donc des programmes internes. Les projets retenus après un appel en février ont été présentés au Conseil académique (CAC) en juin. Le diaporama du CAC avait été transmis sur la plateforme du Conseil.

Après sélection par l'établissement, deux Programmes Gradués seront portés par l'UFR LLSH :

- un *Graduate Program* Égalité-Diversité-Inclusion en partenariat en première intention avec l'AEI et FSEG. L'objectif est de former de futurs cadres à une compréhension fine des enjeux sociaux liés aux inégalités, aux différentes formes de discrimination, dans de multiples

contextes, de façon à former également aux leviers à mettre en œuvre pour les combattre. Ce Graduate Program est porté par Francine Nyambek qui est la référente antiracisme de l'établissement, membre de l'INSPE ; Sylvie Ciabrini, juriste, rattachée à l'AEI et Karine Bergès.

- Le deuxième *Graduate Program* est intitulé « Patrimoines, conservation de la mémoire, transmission des savoirs, invention de nouveaux modèles » en partenariat avec l'INSPE. L'objectif est de former de futurs professionnels du patrimoine au sens large, de la médiation et de la conservation dans un contexte évolutif. Ce programme est porté par Nathalie Gorochov et Anne Raffarin.

A la rentrée, la Direction de l'Université a organisé des réunions avec les porteurs de projets, les composantes et laboratoires impliqués, pour acter des premiers moyens, assez conséquents, alloués à ces programmes, notamment un budget de fonctionnement permettant de créer des cours et un contrat doctoral par an, soit 3 contrats simultanés à pleine charge. Les deux programmes ont convenu d'une mutualisation d'une partie de leur budget de fonctionnement pour un appui administratif commun. Cet appui a été accordé par l'Établissement.

Les responsables des deux programmes ont été réunies et ont convenu du cadrage proposé au vote.

- Une mise en place progressive à partir de la rentrée 2022.
- Les enseignements créés sous forme de modules s'ajouteront à des parcours existants, sans rien en retrancher, pour les étudiants admis dans ces parcours et dans le *graduate program* - cela ne supposera aucun changement dans les parcours existants sur le modèle de l'EUR LIVE à l'UPEC ou du SFRI à l'université Gustave Eiffel.
- Les budgets alloués permettent de créer de nouveaux cours à hauteur de 400 heures équivalent TD, sur l'ensemble des deux années de Master, dont des enseignements ouverts aux doctorants. Ces heures, comme pour tous les projets de ce type, en sus des formations de l'UFR et financées par des budgets tiers, seront à effectuer en heures complémentaires - la Présidence de l'université a récemment de nouveau confirmé ce point.
- Par ailleurs les porteuses de projets, tout à fait conscientes des difficultés des locaux et d'emplois du temps, sont prêtes à envisager des modules en horaires décalés, mais aussi sous forme d'ateliers dans les moments creux de l'année, ce qui permettrait d'envisager une ouverture de ces modules en FC.

Anne-Lise Humain-Lamoure souligne qu'à tous les égards et grâce à la bonne volonté des porteuses qui sont conscientes des contraintes dans les différentes composantes, les propositions semblent raisonnables de telle sorte que c'est bien du « en plus » pour les étudiants à tout point de vue. Cela peut renforcer l'attractivité des parcours et l'insertion professionnelle des étudiants.

Jean-Marie Chevalier souhaite connaître la durée de ces *Graduates Programs*.

Anne-Lise Humain-Lamoure explique que les Graduate programs comme tous les projets EUR et SFRI ont une durée limitée. Pour ces programmes, l'engagement ferme de l'Université est de 4 ans.

Karine Bergès précise qu'au terme des 4 ans, un bilan sera demandé pour un renouvellement.

Anne-Lise Humain-Lamoure explique que c'est le cas aussi des EUR et de SFRI. Une évaluation est réalisée au terme de 4 à 5 ans pour analyser divers indicateurs notamment le nombre d'étudiants admis, diplômés, mais aussi la consommation des budgets. D'où la nécessité de réaliser les cours en heures complémentaires comme prévu dans les budgets. L'établissement propose le même système. Des financements assurés sur trois ans, voire quatre. Au-delà de ces 4 ans, il faudra avoir fait la démonstration que cela fonctionne, éventuellement que l'on a trouvé des ressources complémentaires. La direction de l'Université a évoqué une durée de 10 ans.

Nicolas Le Cadet souhaiterait avoir une précision sur les heures complémentaires, cela risque en effet de modifier les services dans son département, or les emplois du temps seront faits dans très peu de temps.

Anne-Lise Humain-Lamoure confirme que tous les cours créés dans l'EUR FRAPP doivent être comptés en heures complémentaires. Seul le RNA dédié à la responsabilité des EUR pourra être remboursé à l'UFR et peut donc figurer dans les services. Elle précise que cette précision sera portée dans le courriel concernant les services prévisionnels.

Anne-Lise Humain-Lamoure rappelle le périmètre du vote : il ne s'agit pas de voter l'opportunité de ces projets qui sont déjà validés par l'université, mais le cadrage de ces projets de sorte que les équipes pédagogiques puissent travailler :

- des modules sous forme de supplément, en option, sans rien changer de la structure existante des parcours
- les étudiants restent admis en premier lieu par leur parcours d'inscription comme pour toutes les EUR. Nos parcours de Masters restent premiers et restent seuls affichés sur TMM, complétés par e-candidat pour ces programmes.
- Un ordre de grandeur de 400 heures ETD effectuées en heures complémentaires.

Le cadrage des Graduate Programs est voté à l'unanimité (un élu ne prend pas part au vote en raison d'une arrivée tardive)

Questions diverses

Dans le temps restant, Anne-Lise Humain-Lamoure propose de faire un point sur « Trouver mon Master ». Elle explique que certains départements ont souhaité avoir plus de temps. Les premiers retours concernant les capacités d'accueil sont proches des propositions qui avaient été faites en conseil.

Antoine Servel demande si des capacités d'accueil séparées par parcours en M1 LEA remettent en cause l'organisation du tronc commun et imposent de faire des groupes spécifiques dès le M1 ?

Anne-Lise Humain-Lamoure répond que non, il ne s'agit que d'un affichage. Le M1 peut rester commun dans l'organisation des groupes et des cours, en revanche, les capacités devront être respectées par parcours pour ne pas déstabiliser les groupes comme cette année dans le M2 parcours Anglophone.

Nicolas Le Cadet prend la parole pour demander si tout est retouchable l'année prochaine ?

Anne-Lise Humain-Lamoure répond que si l'on raisonne par analogie, sur Parcoursup, on peut changer annuellement les attendus, les critères, la composition de la commission. Les capacités d'accueil en revanche ne pourront *a priori* pas être changées. Elle conseille, hormis les capacités d'accueil, de reprendre ce qui se faisait sur e-candidat.

Anne-Lise Humain-Lamoure remercie les membres du Conseil pour leur disponibilité.

La séance est levée à 14H00.